

Animateur École de Hand

Code de référence
T4MEA

SAISON
2025
2026

PRÉSENTATION

Ce module s'adresse aux licencié(e)s qui encadrent ou qui sont amenés à encadrer les pratiques Hand 1^{ers} Pas et MiniHand.

Pour les personnes en situation de handicap, nous consulter pour étudier les possibilités.

OBJECTIFS

- Concevoir, animer et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage pour les pratiques Hand 1^{ers} Pas et MiniHand.
- Accueillir les pratiquants dans la séance en leur présentant les objectifs, le déroulement et les consignes de sécurité.
- Utiliser des outils d'observation, afin d'évaluer des séances et des cycles de séances.

PRÉREQUIS

- Être licencié FFHandball avec une attestation d'honorabilité.
- Être âgé de 16 ans révolu le premier jour de la formation.
- Avoir suivi et validé le module "Tous Unis - Prévention des violences et citoyenneté"

CONTENUS

- Cadre règlementaire spécifique des milieux concernés (scolaire, périscolaire, extra-scolaire, clubs, ...).
- Les partenaires du développement de l'activité.
- Dispositif des licences liées à cette pratique.
- Caractéristiques public 6-11 ans.
- Séance inclusive (adaptation inclusive de l'activité en fonction du public en situation de handicap).
- Définition de la pratique + méthodologie de séance + organisation matérielle du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Prise en main du groupe.
- Animation de situations assurant la sécurité constante des pratiquants et se rattachant aux univers choisis du Hand 1er pas et Mini Hand.
- Règles aménagées propices à la progression des joueurs.

Secrétariat ITFE

itfe@aura-handball.fr

04 76 33 63 62



LIEUX*

Isère

Rhône Métropole de Lyon
+ autres comités à définir



DURÉE ET ORGANISATION*

30 heures

Présentiel

> **3 journées**

+ Parcours de formation ouvert à distance

> **travail en autonomie + classe virtuelle + tutorat**

** les lieux et les dates des sessions seront disponibles sur Campus des handballeurs*

> [infos & inscription](#) <



TARIFS

Frais d'inscription 20€

Frais pédagogiques

900 € (30 h x 30 €)

> possibilité de prise en charge par l'AFDAS pour les salariés

Tarif bénévole en cas de prise en charge individuelle ou club:
180 € (30 h x 6 €)

Frais annexes possibles à la charge du stagiaire (restauration, déplacement et hébergement)



VALIDATION/OBTENTION

Être en situation d'encadrement de pratiquants (compétitifs ou non)

Réaliser le volume horaire de formation règlementaire

Produire des « livrables » : séances, outils d'observation, compte-rendu de suivis de tutorats, ...

CALENDRIER

Inscription

⇒ à partir du 22 septembre 2025

Période

⇒ sur un trimestre de novembre 2025 à janvier 2026 selon le bassin